

Séance du Conseil communal de Denges
Lundi 8 juin 2026 à la Salle des Jardins

Il est 20.15h, lorsque Mme Nehla MEIER, Présidente souhaite la bienvenue à tous les membres pour cette dix-huitième et dernière séance de la législature 2021-2026 dont elle déclare la séance ouverte.

1. Appel

L'appel effectué donne :

Membres présents	29
Membres excusés	7
Membre non excusé	1

Se sont excusés pour cette séance : Jean-Daniel BULA, Alan CARLERON, Karin EIGENHEER, Capucine ESPANA, Althéa VURPILLOT, Nathalie MONNIN GALLAY et Chantal FRANCO.

Non excusée : Monica ALVAREZ.

Le quorum étant atteint, il pourra être valablement délibéré.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour tel que présenté est accepté à l'unanimité moins 1 abstention. Il se déroule comme suit :

- 1) Appel
- 2) Approbation de l'ordre du jour
- 3) Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mars 2026
- 4) Correspondances
- 5) Communications du bureau
- 6) Communications municipales et échéancier
- 7) Comptes et gestion de l'année 2025, rapport de la commission gestion-finances
- 8) Rapport de la Présidente
- 9) Propositions individuelles
- 10) Divers
- 11) Emoluments 2025-2026

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mars 2026

M. SCHERZ a relevé une petite erreur à la page 119, sous le point 5 – communications municipales et échéancier - il est fait mention de la présentation des comptes 2026 en lieu et place de 2025. Cette coquille est corrigée séance tenante.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le PV de la séance du 16 mars 2026 est accepté par 27 voix et 1 abstention. Mme MEIER prie Mme PALPACUER de le signer et elle le paraphe également.

16.06.2025 (2021-2026)

4. Correspondances

30.03.2026	Instructions du bureau électoral cantonal pour les votations fédérales et cantonales du 14 juin 2026
18.04.2026	Réception des instructions de la Préfecture pour l'installation des autorités le 25 juin 2026
29.04.2025	Réception de la lettre de démission de M. Francis Monnin syndic et réponse à son courrier
29.04.2026	Réception des comptes et du rapport de gestion 2025
27.05.2026	Réception du rapport de la commission Gestion-Finances
02.06.2026	Courrier à M. Le Préfet l'informant de notre séance de ce soir

5. Communications du bureau

Mme MEIER porte à la connaissance des membres du Conseil que les fonctions de 1^{er} et 2^{ème} vice-président n'ont pas encore trouvé preneurs pour la prochaine législature 2026-2031. Toute personne souhaitant se porter candidate est invitée à prendre contact avec le bureau du Conseil.

Elle souligne aussi qu'à des fins d'élaboration du PV, la présente séance est enregistrée, l'enregistrement est toutefois détruit après la rédaction du document et son approbation. Personne ne s'oppose à ce mode de faire.

Mme MEIER profite des communications du bureau pour rendre hommage à notre cher syndic M. Francis MONNIN. Le texte est reproduit dans son intégralité ci-après :

Mesdames et Messieurs,

Chers membres de la Municipalité et du Conseil,

Nous vivons un moment particulier dans la vie de notre commune ce soir, car nous souhaitons, Cher Francis, Monsieur le Syndic, te rendre hommage puisque tu remets ton mandat après plus de trente années d'engagement municipal, dont dix années à la tête de la commune.

Trente ans : c'est toute une part de vie dédiée à la collectivité.

Durant ces trois décennies, tu as traversé des projets ambitieux, des débats parfois animés, des périodes de transition, des défis imprévus, mais aussi de très belles réussites. Tu as accompagné la croissance de notre commune, son évolution, ses transformations, toujours avec le même souci : servir au mieux la population.

Au nom du Conseil Communal, nous tenons à te remercier pour ta disponibilité, ta patience, ton sens du dialogue et ton attachement profond à notre commune.

Tu as donné du temps, de l'énergie, pour que notre village avance, se développe et reste un lieu où il fait bon vivre.

Tu pars avec le sentiment du devoir accompli, et avec la certitude que tu laisses derrière toi une commune solide, structurée, et prête à poursuivre son chemin.

Au nom du Conseil communal, merci pour ton engagement, pour ces plus de trente années de dévouement, pour ta loyauté envers nos institutions, et pour la confiance que tu as toujours accordée à celles et ceux qui ont travaillé à tes côtés.

Nous te souhaitons une suite de parcours sereine et de profiter pleinement de cette nouvelle tranche de vie !

L'assemblée applaudit longuement.

M. MONNIN exprime ses remerciements au Conseil.

Il lui tient à cœur de relever que lorsqu'il a pris son mandat en tant que responsable des finances au sein de la Commune, cette dernière présentait de graves soucis de trésorerie ainsi que plusieurs millions de dettes. Le premier préavis présenté au Conseil communal de l'époque était un crédit de CHF. 500'000.00 pour permettre d'assurer les charges courantes (salaires, électricité et autres charges).

Tout au long des années de son mandat, M. MONNIN s'est efforcé, avec ses collègues, de faire preuve d'une grande rigueur dans l'élaboration et le suivi du budget, rigueur qui n'a pas forcément toujours été comprise de tous. Cette façon d'agir fait qu'aujourd'hui, après toutes ces années, la commune dispose de plusieurs millions de trésorerie permettant ainsi d'assumer les prochains investissements relativement importants auxquels elle devra faire face. Toutes les dettes contractées à l'époque ont été intégralement remboursées.

M. MONNIN a le sentiment de partir avec la sensation du devoir accompli.

Sous les applaudissements de l'assemblée, il remercie tous les membres du Conseil communal de leur attitude et leur souhaite un bel été.

Mme MEIER souhaite également rendre hommage ce soir à une personne qui a marqué la vie du Conseil communal durant de nombreuses années.

Le texte est ici reproduit dans son intégralité :

Chère Françoise,

Après quinze années au service de notre commune en qualité de secrétaire du Conseil communal, tu as décidé de tourner une nouvelle page et de remettre ton mandat.

Durant toutes ces années, tu as été un pilier discret mais essentiel au bon fonctionnement de notre Conseil. Derrière chaque séance, chaque procès-verbal, chaque convocation, chaque dossier préparé avec soin, il y avait ton travail, ta rigueur et ton sens remarquable de l'organisation.

Ton engagement a largement dépassé ce que l'on aperçoit habituellement lors des séances. Tu as toujours fait preuve d'une grande disponibilité, d'un professionnalisme exemplaire et d'une capacité impressionnante à suivre les nombreux dossiers qui passent entre les mains du Bureau et du Conseil.

Au fil des années, tu es devenue bien plus qu'une secrétaire du Conseil. Tu as été une personne de confiance, une mémoire précieuse de nos institutions et une référence pour de nombreux membres du Conseil qui ont pu compter sur tes conseils et ton expérience.

Pour ma part, j'ai eu la chance de pouvoir collaborer étroitement avec toi durant mes années de présidence. J'ai particulièrement apprécié ton soutien constant, ton efficacité, ta bonne humeur et ton sens de l'humour, qui ont souvent permis d'aborder les périodes les plus chargées avec sérénité.

Au nom du Conseil communal, je tiens à te remercier sincèrement pour ces quinze années de loyaux services, pour ton engagement envers notre commune et pour tout le travail accompli au service de nos institutions.

Tu laisseras un grand vide, mais également le souvenir d'une collaboratrice appréciée de toutes et tous, dont l'investissement aura contribué au bon fonctionnement de notre démocratie locale pendant de nombreuses années.

Nous te souhaitons beaucoup de bonheur et d'épanouissement dans cette nouvelle étape de vie, et surtout de profiter pleinement du temps qui s'ouvre désormais devant toi.

Merci Françoise.

L'assemblée applaudit.

Non sans émotion, la secrétaire remercie la Présidente pour ce bel hommage ainsi que tous les membres du Conseil et de la Municipalité, relevant les excellents liens qu'elle a pu entretenir avec tous les conseillers, les municipaux et la commune.

Mme FERREIRA prend ensuite la parole, pour rendre un hommage à notre Présidente, Mme Nehla MEIER.

Au nom de tout le Conseil communal nous tenons, chère Nehla, à t'exprimer notre gratitude et nos remerciements pour avoir présidé notre Conseil de manière si efficace.

Ton jeune âge (26 ans cette année) ne t'a pas empêchée – bien au contraire – de présider avec un calme et une pondération qui nous ont tous marqués. Tu as prouvé que l'âge n'est pas un frein quand il s'agit de responsabilité et de respect des institutions.

Tu as su écouter chacun, recadrer les débats et toujours garder le cap. Tu l'as fait avec beaucoup d'intelligence, de respect et de bienveillance.

Merci pour ton travail, ton engagement et l'exemple que tu donnes aux jeunes qui hésitent à s'engager.

Nous te souhaitons le meilleur pour la suite avec une petite attention pour t'exprimer notre reconnaissance.

Applaudissements de l'assemblée.

6. Communications municipales et échéancier

M. MONNIN n'a aucune communication municipale à faire.

7. Comptes et rapport de gestion de l'année 2025 et rapport de la Commission Gestion-Finances

Comme chaque année, chacun a reçu le rapport de gestion de l'année 2025, l'extrait des comptes tiré à part, l'annexe relative aux comptes 2025 des établissements primaires et secondaires de Préverenges, le rapport de la commission de Gestion-Finances 2025 et les réponses de la Municipalité aux questions posées dans ledit rapport.

Mme MEIER donne la parole à M. BORBOEN, Président de la commission Gestion-Finances, pour la lecture des conclusions de son rapport.

M. BORBOEN relève notamment que la Commune de Denges jouit aujourd'hui d'une situation saine et solide, sans dettes, grâce à une gestion rigoureuse et prudente des finances communales. Pour relever les défis futurs, il sera nécessaire que la nouvelle Municipalité élue continue d'appliquer une gestion rigoureuse et de grande qualité. Il termine en adressant les remerciements de la commission Gestion-Finances à la Municipalité et plus particulièrement à M. MONNIN

Comptes 2025

Tout en remerciant la commission Gestion-Finances pour la qualité de ce rapport, Mme MEIER passe en revue les comptes 2025 ainsi que ceux de l'EPSP page par page et ouvre la discussion qui suscite les commentaires ci-après :

Page 12 – 352 – Collège « la Crosette » - Comptes 352.314.00 – 352.315.00 – Entretien

M. TAVERNIER s'étonne que les dépenses relatives à ces deux comptes d'entretien représentent plus du double que budgété. Est-ce lié au problème d'amiante présent en 2025 au Collège ?

Affirmation et explications de M. MONNIN : des travaux en relation avec cette problématique, non programmable, ont été entamés en 2025 déjà ce qui explique le dépassement de budget.

Page 12 – 352 – Collège « la Crosette » - Compte 352.318.02 – Honoraires

Mme SEBASTIANI demande si les postes honoraires de CHF 14'275.75, non prévus au budget correspondent également au problème de la présence d'amiante.

M. MONNIN précise que c'est le cas.

Page 14 – 420 – Urbanisme – 420.318.00 – Honoraires et prestations de services

M. TAVERNIER s'étonne également que ce poste soit d'un tiers plus élevé que le budget, ce qui est aussi le cas pour les égouts. Est-ce en rapport avec les frais d'avocat ?

M. MONNIN argumente qu'au vu du nombre de constructions en cours dans notre commune, ces dernières font l'objet d'exams et de contrôles par des mandataires et des architectes conseil. Une partie des honoraires est toutefois refacturée aux promoteurs ou propriétaires. Concernant les égouts et pour pallier les soucis rencontrés, plusieurs contrôles ont dû être effectués par des spécialistes.

Mme SEBASTIANI veut savoir si la mention « remboursements de tiers » correspond aux refacturations ?

M. MONNIN acquiesce.

Page 16 – 450 – Déchets ménagers et verts – 450.314.00 – Eliminations et transports déchets verts

Mme SEBASTIANI constate la forte augmentation de ce compte et en demande les raisons.

M. MONNIN argumente que la quantité de déchets verts est en constante augmentation.

Page 17 – 460 – Egouts et Epuration – 460.434.01 - Taxe introduction à l'égout

M. TAVERNIER veut connaître la raison pour laquelle cette taxe est d'un tiers de moins que budgété.

Selon M. MONNIN, cette différence s'explique par la taxe du dépôt MBC encaissée en 2024.

Comptes EPSP – 2025

Le passage en revue de ces comptes ne provoque aucun commentaire particulier.

Rapport de gestion 2025

Mme MEIER passe à l'examen de tous les chapitres du document et précise que la parole peut être demandée à tout moment.

Mme SEBASTIANI note qu'à la page 30 du document, il est indiqué deux fois le même nombre d'habitants pour les pays suivants : Colombie, Corée du Sud et Croatie.

Plus personne n'ayant d'autre remarque à formuler, la Présidente propose de passer au vote.

16.06.2025 (2021-2026)

Les comptes communaux et des EPSP arrêtés au 31 décembre 2025, tels que présentés par la Municipalité et approuvés par la commission Gestion-Finances sont acceptés à l'unanimité (28 voix).

Le rapport de gestion 2025 est également accepté par 23 voix et 5 abstentions.

Il est donné décharge à la Municipalité pour sa gestion 2025 et à la commission Gestion-Finances pour son mandat.

Sous les applaudissements de l'assemblée, la Municipalité ainsi que la commission Gestion-Finances sont remerciées pour la qualité du travail accompli.

8. Rapport de la Présidente

*Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,
Monsieur le Syndic, Madame, Messieurs les municipaux,*

Cette dernière année de législature a été particulièrement mouvementée. En effet, le renouvellement des autorités communales a nécessité de nombreux dimanches consacrés aux élections et aux votations.

Cette année, nous n'avons eu que cinq votations fédérales, qui se sont déroulées aux mois de septembre et novembre 2025, ainsi qu'à deux reprises au mois de mars 2026 et une fois au mois d'avril 2026, dans le cadre de l'élection du Syndic.

Les objets traités au cours de cette dernière année ont été nombreux et importants pour l'avenir de notre commune. Ils ont notamment concerné les finances communales, les infrastructures routières et scolaires, l'enfance et la jeunesse, l'énergie, le sport régional, ainsi que les conditions de travail du personnel communal. Parmi ceux-ci figuraient notamment le budget, les demandes de crédits extrabudgétaires, la rénovation du collège de la Crosette, le projet d'UAPE, la création d'un réseau de chauffage à distance, l'amélioration de la prévoyance professionnelle du personnel communal ou encore la création d'une association intercommunale enfance et jeunesse.

Aujourd'hui, nous avons accepté les comptes 2025, le rapport de gestion et donné décharge à la Municipalité ainsi qu'à la Commission Gestion-Finances.

Lors de nos séances, nos débats ont toujours été empreints de respect, d'écoute et de sérénité. Je vous en félicite et vous en remercie.

La réalisation de tous ces projets n'aurait pas été possible sans votre engagement et, plus particulièrement, sans celui de la Municipalité, que je remercie pour la qualité de son travail tout au long de cette année et de cette législature.

Nous terminons cette législature avec 37 conseillères et conseillers communaux. Deux départs sont intervenus au cours de cette dernière année : Madame Carole Bonvin et Madame Susan Killias, que je remercie pour leur engagement au service de notre commune.

Je remercie les conseillers et les conseillères qui se sont engagés dans les commissions adhoc ainsi que les conseillers et conseillères qui les ont présidés. Un remerciement tout particulier aux membres de la Commission gestion finances, et plus particulièrement à son Président M. Yan Borboen pour leur engagement et la qualité du travail effectué.

Je remercie également les scrutatrices, Mme Martine Ferreira et Mme Fabiana Carrer Joliat pour leur indéfectible soutien lors de nos séances du Conseil communal, mais également et plus particulièrement pour les dimanches matin passés au bureau de vote durant cette année particulièrement chargée en élections et votations.

Un immense merci, enfin, à Françoise, pour son efficacité, sa rigueur, son sens de l'organisation et sa grande disponibilité. Après quinze années de loyaux services, elle nous a annoncé son départ. Tu vas beaucoup nous manquer, tant pour tes qualités professionnelles que pour tes qualités humaines, ta bonne humeur et ton sens de l'humour.

Enfin, plusieurs conseillères et conseillers ont également décidé de ne pas poursuivre leur engagement au sein de notre Conseil. Je les remercie chaleureusement pour leurs engagements après pour certains une législature et pour d'autres plusieurs législatures.

Pour ma part, ce soir marque également la fin de mon parcours au sein du Conseil communal. Mon déménagement ne me permet malheureusement pas de poursuivre ce mandat, même si je l'aurais volontiers continué. J'ai eu le privilège de présider notre Conseil durant trois années, une expérience particulièrement enrichissante qui m'a beaucoup apporté, tant sur le plan humain qu'institutionnel.

Ces années m'ont permis de rencontrer des personnes engagées, de découvrir la richesse de notre démocratie locale et de mesurer l'importance du travail accompli par chacune et chacun d'entre vous au service de notre commune. Je garderai de cette expérience de très beaux souvenirs et une profonde reconnaissance pour la confiance que vous m'avez accordée.

Je terminerai en vous remerciant chaleureusement pour cette confiance, pour votre collaboration tout au long de ces années et en vous souhaitant à toutes et à tous un très bel été.

Ce rapport est chaleureusement applaudi.

9. Propositions individuelles

A une époque où l'on parle beaucoup de pollution lumineuse, M. CHRISTEN s'émue de voir la profusion de luminaires dont est doté le nouveau dépôt des MBC. Les lumières extérieures sont encore allumées tard le soir, ce qui, selon lui, n'est d'aucune utilité. Il trouve très bizarre que de tels projecteurs aussi puissants aient été installés en façade.

10. Divers

M. CHRISTEN souhaite s'adresser au Conseil après de nombreuses années passées en son sein.

Son texte est reproduit ci-après :

Je ne me suis pas représenté pour la prochaine législature, afin de laisser la place aux jeunes générations. Je souhaite profiter de cette dernière séance pour vous adresser quelques mots d'aurevoir.

Arrivé dans notre commune de Zürich en 1990, j'ai eu la chance d'intégrer le Conseil communal et depuis lors j'ai toujours pris beaucoup de plaisir à participer à ses travaux ainsi qu'aux nombreuses commissions auxquelles j'ai siégé. Au cours de toutes ces années, plusieurs projets ont vu le jour et ont contribué au développement de notre Commune dans le respect de nos institutions. Ces réalisations ont été possibles grâce à un véritable esprit de collégialité que je tiens tout particulièrement à souligner en remerciant les acteurs de la Municipalité et du Conseil communal. Ce soir, je souhaite donc vous adresser un aurevoir chaleureux pour tous les moments partagés. Je me réjouis de vous retrouver dans d'autres contextes et de continuer à suivre avec intérêt la vie de notre Commune.

Je vous souhaite à toutes et tous plein succès pour la législature à venir ainsi qu'aux nouveaux membres qui rejoindront le Conseil.

Aurevoir et bon vent !

L'assemblée applaudit.

M. TAVERNIER désire prendre la parole pour s'adresser à M. MONNIN. Son texte est reproduit ci-après :

Mme la Présidente, M. le Syndic, Cher Francis,

Trente-quatre années au service de la Municipalité de Denges.

Trente-quatre années d'engagement, de constance et de fidélité à notre commune.

Trente-quatre années à en accompagner les choix, les évolutions et parfois les tensions aussi — car la vie publique n'est jamais un long fleuve tranquille.

Quand on regarde en arrière, on oublie parfois à quel point tu as compté dans l'évolution de Denges. Les finances de la commune, à ton arrivée, n'étaient pas dans une situation facile. Avec ton sérieux et ta rigueur, tu as redressé de façon durable les finances de Denges. Et aujourd'hui, c'est quelque chose dont on profite.

Pour ma part, je me souviens très bien de mon arrivée au Conseil en 2006. Tu étais municipal des finances. Et je ne vais pas mentir : certaines séances étaient... animées. Il y avait du débat, parfois de vrais affrontements. Mais de ta part toujours avec une forme de conviction et d'engagement pour le village.

Je pense à des dossiers comme l'UAPE ou la taxe au sac. Des sujets qui ont marqué des soirées entières. Et avec le recul, on peut aussi dire que sans ton calme et ta capacité à tenir le cap, certaines décisions auraient été beaucoup plus compliquées à faire passer, notamment le 1^{er} janvier 2013 avec l'introduction de la taxe au sac.

Puis en 2016, tu es devenu syndic. Et là aussi, tu as donné une autre dynamique. J'en sais quelque chose, je commençais ma deuxième législature comme président. Plus de sérénité dans les échanges, plus de confiance entre la Municipalité et le Conseil. Et ça, ça change beaucoup de choses dans une petite commune comme la nôtre.

Au-delà des dossiers, il y a surtout les années, les visages, les discussions, parfois les désaccords, mais toujours avec un même objectif : faire avancer Denges.

Alors ce soir, avec mon respect et ma reconnaissance, c'est surtout un merci que j'ai envie de te dire. Merci pour ton engagement, pour ta constance, et pour tout ce que tu as apporté à ce village.

Tu fais partie de ces personnes qui ont marqué Denges durablement.

Et même si tu quittes la Municipalité, j'ai du mal à imaginer que tu vas vraiment ralentir complètement... Donc je ne vais pas parler de retraite.

En tout cas, ce sera un vrai plaisir de continuer à te voir et je me réjouis de pouvoir lever mon verre avec toi lors de l'apéro. Merci Francis.

Applaudissements de l'assemblée.

C'est avec une certaine émotion que M. MONNIN remercie M. TAVERNIER confirmant qu'il y a eu parfois des moments difficiles, toutefois entre gens bien élevés, il est toujours possible de discuter, parfois avec rudesse il le reconnaît, mais dans le respect de l'autre.

M. SCHERZ demande si en tant qu'ancien conseiller communal, il peut continuer à recevoir la correspondance destinée aux membres.

Affirmation de M. MONNIN à ce sujet.

La secrétaire prend note du vœu de MM. SCHERZ – CHRISTEN – TAVERNIER et GOETTE de recevoir le lien KDrive pour la consultation des documents.

11. Emoluments 2025-2026

Le versement des émoluments est désormais effectué sous forme de virement bancaire ou postal. La secrétaire se tient à disposition pour tout renseignement à ce sujet.

Plus personne ne demandant la parole, Mme MEIER lève la séance à 21.00h et invite toutes et tous à une sympathique verrée offerte par le Conseil Communal.

La Présidente

La Secrétaire

N. Meier

F. Palpacuer